mence à se déranger, ne sait jusqu'où le mènera un premier écart. Il n'est que trop facile de tomber de la dissipation dans le désordre, et du désordre dans l'inconduite; malheureusement la dissipation est bien ingénieuse à trouver des prétextes et des excuses. Bien à plaindre celui qui ne sait pas résister aux premières tentations! L'air qu'on respire dans les réunions que la dissipation a formées porte le trouble et le délire dans les sens ; il finit par entretenir une sorte d'ivresse morale, qu'il est quutant plus difficile de dissiper que l'on s'y complaît. On se figure cependant que cette ivresse n'est que momentanée, on espère qu'on se corrigera; mais les jours succèdent aux jours, les semaines aux semaines, les mois aux mois, et l'on ne s'amende pas.

## MOYENS DE S'EN PRÉSERVER

Pour délivrer l'ouvrier de ce redoutable ennemi, pour le contraindre, en quelque sorte, à ne jamais négliger le travail ni abuser du loisir, l'on a inventé les sociétés de tempérance, qui ont eu, en Angleterre et en Amérique, un certain succès. En s'agrégeant à ces sociétés, on s'engage pour toute sa vie à renoncer à toute boisson fermentée, et l'on prête un serment accompagné d'un cérémonial, que, dans ces pays-là, l'on-veut bien considérer comme solennel et qui nous paraît, fort ridicule. S'interdire l'usage d'une chose qui est bonne en soi pour être sûr de ne pas en abuser, c'est avoir bien peu d'estime pour soi-même ; or, il est difficile qu'un homme qui ne s'estime pas ait la force de subordonner longtemps sa conduite à ses résolutions et ses résolutions à sa parole. Aussi ces sociétés sont célèbres par les chutes et les rechutes de leurs membres. Ce n'est point au président d'une société de tempérance et au milieu de cérémonies grotesques, qu'il faut jurer de faire un bon usage de l'argent et du temps, c'est à soi-même qu'il faut faire ce serment; il faut s'imposer une loi sévère et s'y conformer.

Ce serment, vous vous l'êtes fait à vousmême, Joseph, depuis que la lumière de la raison vous éclaire; vous ne l'avez jamais enfreint, jamais vous ne l'enfreindrez. Mais si vous aviez eu le malheur de tomber quelquefois dans la dissipation, ce que je vous recommanderais par-dessus tout, c'est de ne pas faire comme tant de jeunes gens qui disent : " Al- | Hyacinthe.

sance à l'autre. Null homme, quand il com- lons, je cède encore pour cette fois, mais ce sera la dernière. A l'avenir, je saurai bien résister à la tentation. " Voilà qui est réellement détestable; c'est ainsi qu'on se plonge dans le bourbier sans possibilité d'en sortir. On se croit résolu à se corriger; il n'en est rien. Si la résolution était sérieuse, on ne dirait pas : "Encore cette fois." On dirait : "Ni cette fois, ni d'autres." N'est-il pas évident qu'onse fait illusion à soi-même, lorsqu'on se figure être détaché d'une mauvaise habitude à l'instant même où l'on y cède avec réflexion? "Cette faute sera la dernière." Pourquoi? Sur quoi se fonde celui qui parle ainsi? Il dépendait de lui que la précédente fût la dernière en effet. Il ne veut pas. Qui lui prouve qu'il n'en sera pas de même pour celle-ci? "Oh! je suis bien résolu!" Oui, il est résolu de céder encore.

(A continuer)

Par une heureuse coïncidence, notre premièr numéro porte la date du 19 mars, sête ce St-Joseph, patron de l'Eglise universelle et de notre Société en particulier.

Nous commencerons sous peu la reproduction en partie, d'un ouvrage très intéressant sur l'organisation des sociétés de prévoyance ou de secours mutuel en France, puis nous publierons quelques statuts-modèles de ces associations.

Le comité de régie s'occupe activement de la célébration de la fête patronale, et surtout d'organiser une réception convenable aux délégués de la Convention qui, nous l'espérons, seront présents en grand nombre.

On prépare aussi le programme des questions à discuter, et nous prions les sociétés qui ont l'intention de se faire représenter, de vouloir bien de leur côté, soumeitre à l'étude quelques propositions spéciales.

Assortiment complet de poëles de cuisine, poëles doubles, charrues, cribles, semeuses, moulius à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-